



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 44060

Texte de la question

M. Henri Emmanuelli appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des anciens combattants de l'armée d'Afrique 39/45 qui ont servi la France durant la Seconde Guerre mondiale. Ces combattants ont le sentiment d'être les oubliés de l'Histoire malgré la dureté des combats qu'ils durent mener, notamment lors du débarquement de Provence. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour honorer et accorder une légitime reconnaissance à ces combattants.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants précise à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance dues à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée, témoignera de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'Artillerie et le musée des Troupes de marine présenteront, conjointement avec l'association Provence 44 une exposition temporaire, dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Henri Emmanuelli](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44060

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2004, page 5422

Réponse publiée le : 24 août 2004, page 6626